

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

Centre Communal d'Action Sociale

Délibération 2023/12D CCAS Mairie – Budget 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué le 06 avril 2023, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Président.

Membres en exercice	15
Présents	11
Représentés	1
Nombre de Votants	12
Pour	12
Contre	-
Abstention	-

Présents : M. Ludovic GERAUDIE, Mme Christine DESMAISONS, Mme Pauline MARANDE, Mme Laetitia COTARD, M. Jean-Marie TEXONNIERE, Mme Brigitte MEDARD, M. Laurent COLONNA, M. Jean-Marie GRIGNON, Mme Christiane MAZABRAUD, M. Serge DUPUY, Mme Jeannine TOUMIEUX.

Représenté : M. Philippe POUGET par M. Jean-Marie GRIGNON

Excusées : Mme Géraldine BÉLÉZY, Mme Marie-France REMOND, Mme Monique MILBERGUE,

Madame Pauline MARANDE a été élue secrétaire de séance.

Au Centre Communal d'Action Sociale, Monsieur le Président donne connaissance et commente le projet de budget pour l'année 2023. La balance de ce budget se présente de la façon suivante :

Libellé	Proposition	Vote du Conseil d'Administration
Dépenses de fonctionnement	63 578 €	63 578 €
Recettes de fonctionnement	63 578 €	63 578 €

Libellé	Proposition	Vote du Conseil d'Administration
Dépenses d'investissement	29 405 €	29 405 €
Recettes d'investissement	29 405 €	29 405 €

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après examen de chaque chapitre et article,

- VOTE, à l'unanimité, ce budget qui s'équilibre à 63 578 € en fonctionnement et 29 405 € en investissement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
En Mairie, le 14 avril 2023
Le Président,
Ludovic GERAUDIE

Transmis à la préfecture le : 14 avril 2023
Publié le : 14 avril 2023

